

# MAINTIEN EN EMPLOI :

## Le CIAMT, votre partenaire clé

Le maintien en emploi est une démarche pour maintenir vos collaborateurs à leurs postes. C'est un véritable pilier stratégique pour votre entreprise. L'approche globale du CIAMT intègre santé, bien-être et performance. Elle s'adapte aux enjeux économiques et sociaux actuels.

**Le maintien dans l'emploi, ou en emploi, est une stratégie d'entreprise qui vise à :**

- Détecter les signaux faibles et à prévenir les risques professionnels
- Prendre des mesures de prévention pour éviter la désinsertion professionnelle du salarié concerné, comme un aménagement de poste, des horaires ou des missions
- Adopter des solutions en cas d'arrêt de travail pour faciliter le retour du salarié le moment venu et éviter les répercussions sur l'organisation globale de l'entreprise



### Un réel défi social

Pour un salarié confronté à un handicap, à une maladie ou à des difficultés au travail, conserver son emploi signifie maintenir des liens sociaux, préserver son identité professionnelle et son autonomie. Pour certains, c'est aussi une chance de contribuer à des projets et de s'épanouir professionnellement. C'est valorisant d'avoir sa place dans la société.



### Un avantage économique

Economiquement parlant, le maintien en emploi a des effets positifs considérables. Il contribue à la productivité, la performance globale, réduit l'absentéisme et engage durablement les salariés.

Créée en 2006, notre Cellule Maintien en Emploi (CME) intervient lorsqu'une pathologie évolutive, un accident ou une maladie, en lien ou non avec le travail, menace le maintien en emploi d'un salarié



**"Anticiper aujourd'hui pour travailler demain"**



### Contact

26, rue Marbeuf  
75008 PARIS  
Ligne CME : 01 42 02 74 06

[cme@ciamt.org](mailto:cme@ciamt.org)



# Prévenir la désinsertion professionnelle



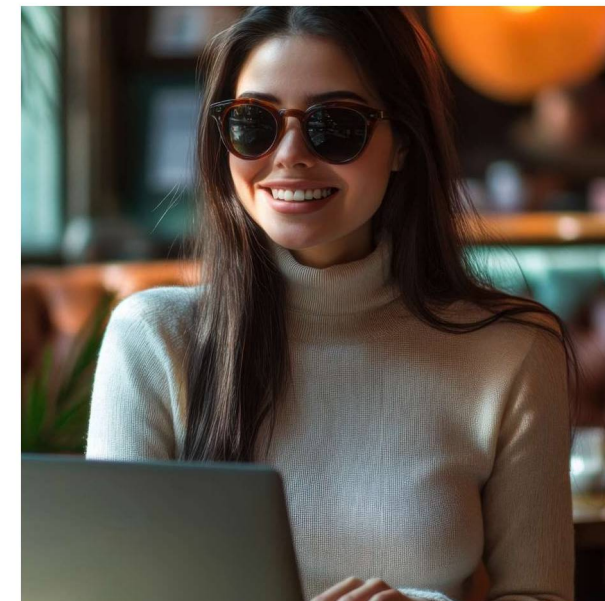
Nous vous conseillons et vous accompagnons

## LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI ÉTAPE PAR ÉTAPE

- ✓ **Identifier les besoins du salarié**  
Comprendre ce dont a besoin le salarié avec des difficultés de santé
- ✓ **Évaluer la situation du salarié**  
Prendre en compte ses compétences et proposer des solutions adaptées à l'entreprise
- ✓ **Définir ensemble un plan d'action**  
Avec l'entreprise et la personne concernée. En tenant compte de la situation médico-sociale et des besoins de l'entreprise
- ✓ **Conseiller des mesures adaptées**  
Ajustements ergonomiques, modifications dans la manière de travailler, formations, adaptation des conditions de travail
- ✓ **Suivre l'évolution de la situation**  
S'assurer que les décisions prises sont adaptées et qu'elles fonctionnent. Faire des ajustements si nécessaire

## QUI PEUT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF ?

- 1. Les salariés en situation de handicap ou de maladie**  
Le maintien en emploi vise à permettre au salarié de continuer de travailler ou d'intégrer un emploi
- 2. Les salariés confrontés à des difficultés professionnelles ou personnelles**  
En cas d'accidents de travail, de problèmes de santé chroniques ou temporaires, de situations conflictuelles ou de problèmes personnels
- 3. Les salariés en fin de carrière**  
Le travailleur qui se rapproche de la retraite peut profiter de mesures de maintien dans l'emploi pour faciliter sa transition ou poursuivre sa carrière
- 4. Les salariés confrontés à des évolutions de l'organisation du travail**  
Quand il y a des évolutions telles des restructurations, des fusions d'entreprises ou des progrès technologiques



### UNE ÉQUIPE ENGAGÉE

Notre cellule de maintien en emploi dédiée aux entreprises et à leurs salariés, est constituée de professionnels experts et mobilisés

- Médecins
- Infirmiers
- Assistants sociaux
- Assistantes administratives
- Préventeurs

